



Association des étudiant.e.s en sciences sociales

Soutient au mémoire de la CADEUL



UNIVERSITÉ
LAVAL

L'ÀÉSS soutient le mémoire déposé par la CADEUL

Considérant que la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a soumis un mémoire détaillé expliquant la mise en place et le fonctionnement des assurances collectives à l'Université Laval;

Considérant l'historique du dossier des assurances collectives et le cadre récent de consultation publique de l'Autorité des marchés financiers (AMF);

Considérant l'argumentaire et les propositions valides qu'émet la CADEUL dans son mémoire;

Considérant l'importance de réitérer la nécessité de préserver les principales caractéristiques du régime d'assurances collectives actuels pour protéger l'accessibilité à l'étude et la sécurité financière de la population étudiante;

Considérant que l'ÀÉSS a pris position à plusieurs reprises dans le passé afin de lutter contre des mesures s'opposant à l'accessibilité aux études et favorisant l'endettement étudiant;

L'ÀÉSS soutient dans son entièreté le mémoire soumis par la CADEUL dans le cadre des consultations publiques de l'AMF.